

DIMILIN® TB 2

Insecticides pour le contrôle larvaire des moustiques

Information générale

Dimilin® TB 2 appartient à la famille des régulateurs de croissance des insectes (RCI)

Il agit par ingestion et par contact pour le contrôle des larves de moustiques

Il perturbe la formation de la cuticule, et bloque en conséquence le processus de mue. Les effets du Dimilin® TB 2 sont observés 2 à 4 jours après l'application.

Dimilin® TB 2 est spécialement conçue pour le contrôle des moustiques en eaux stagnantes - y compris les eaux d'égouts, bouches d'égouts, fosses urbaines. L'application de Dimilin® TB devrait être renouvelée toutes les 3-4 semaines.

La formulation Dimilin® TB 2 constituée de COMPRIMÉS EFFERVESCENTS

La formulation Dimilin® TB 2 se présente sous forme de comprimés effervescents et contient 20 g de matière active par kg de produit.

L'agitation naturelle liée aux propriétés effervescentes de la formulation permet la diffusion homogène dans tout le volume d'eau traitée.

Dimilin® TB 2 est applicable tel quel (directement sous forme de comprimé) dans l'eau à traiter

Contrôle des moustiques

Dimilin® TB 2 a une action larvicide sur différentes espèces de moustiques appartenant aux genres *Aedes*, *Anopheles* et *Culex*

Le traitement de la surface de l'eau à base de Dimilin® TB 2 permet d'éviter le développement des moustiques adultes pendant une période de 30 jours voire plus en système clos.

Doses d'application pour le contrôle des larves de moustiques:

1 comprimé pour 8000 l d'eau pour les eaux claires

en situation d'eaux polluées, retenir 1 comprimé pour 40 l d'eau pour les eaux polluées



Dimilin® GR 2 :

Xi Irritant

R 36 irritant pour les yeux

R 50 très toxique pour les organismes aquatiques